



OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

LA QUALITÉ DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION



POL JACOB

Constructeur de maison en bois, ACCB

Je vais citer beaucoup moins de chiffre que mes collègues précédents.

Je suis constructeur de maisons en bois. J'ai commencé ma carrière à l'Université de Liège, en construction métallique et là j'avais fait la connaissance d'un jeune architecte, professeur à l'Université qui était Jean Englebert, on se rencontrait dans les couloirs et je lui disais : « tes maisons, elles brûlent » et lui me répondait : « tes maisons, elles flambent ». Je ne savais pas qu'un jour je ferai aussi des maisons en bois.

Alors comment y suis-je venu ? J'ai rencontré un jour un constructeur qui s'appelait Wolfgang Deraes et qui m'avait demandé de faire des bâtiments avec lui. C'était dans les années '82. J'étais un peu sceptique et puis j'ai quand même vu qu'une maison en bois c'était autre chose que l'histoire des trois petits cochons dont on m'avait parlé. À ce moment-là j'étais entrepreneur général et j'avais bien ri. Et puis finalement je me suis dit : mais c'est solide, c'est antisismique et c'est ainsi que j'ai décidé de faire moi aussi des maisons en bois.

Il construisait à l'époque avec du sapin rouge du nord. Il faut dire que dans beaucoup de cahier de charges, et là a commencé le vrai problème du bois, c'est qu'on voyait partout SRN. Moi j'ai fait mes études à Saint-Luc et on me parlait sans arrêt du sapin rouge du nord. On ne m'a jamais parlé du bois belge. Et c'est toujours le cas aujourd'hui dans les écoles d'architecture. Ça commence tout doucement à changer mais il faudrait qu'on nous parle du bois belge et qu'on nous dise ses qualités or on n'apprend pas ; c'est un peu comme l'informatique, ça commence seulement.

J'ai donc commencé à travailler avec lui, il faisait venir du sapin rouge du nord. Un jour je me suis dit qu'il y avait quand même des problèmes de tassement et j'ai essayé de faire autre chose : j'ai fait du bois lamellé-collé. Je crois, en ce qui me concerne, dans le bois lamellé-collé. Je trouve qu'il répond dans une certaine mesure aux problèmes

que l'on rencontre dans notre bois belge. L'avenir du bois belge, il est dans le lamellé-collé. Je vais y revenir.

Donc j'ai commencé à mettre au point un profil, que j'ai breveté en '90, et qui était fait de trois éléments. J'ai mis au milieu un bois de mauvaise qualité et deux belles faces sur les côtés.

J'ai continué à chercher et mon problème c'était les nœuds. En effet, qui rencontre-t-on quand on fait une maison ? On rencontre un architecte et on rencontre un client. Et là il y a une phrase qui a été prononcée aujourd'hui et qui est très profonde : la norme n'a de sens que si elle est définie en fonction de l'utilisation finale. C'est quoi cette norme : c'est madame qui regarde un mur et qui dit : « c'est quand même pas très beau, regarde un petit peu, il y a plein de nœuds ».

J'ai un client qui m'a dit une fois en venant sur un chantier : « moi je veux bien des murs en bois mais tous comme la troisième planche ». J'ai dit : « celle sans nœuds ? » et il m'a répondu : « oui, du bois sans nœuds on peut quand même en trouver » et moi : « on va attendre une dizaine d'années, je les mettrai de côtés et dans dix ans on en aura peut-être suffisamment pour vous faire tout un bâtiment ».

C'est donc ça le problème, c'est qu'on rencontre un architecte qui vous décrit les nœuds et je leur dit mais c'est du lamellé-collé, il n'y a pas de problème. Mais non, ils ne veulent pas voir de nœuds.

Il fallait donc trouver un bois, non sans nœuds, mais qui en comportait très peu. Je me suis alors tourné vers les sapins rouges du nord ou vers les sapins blancs, je travaillais beaucoup avec cette dernière essence.

Et puis j'ai continué, j'ai travaillé, j'ai développé, nous avons rencontré beaucoup de problèmes, parce que le problème du bois par empiement, tout le monde le sait, c'est le tassement. Je pense qu'il n'est pas encore

résolu. Nous avons du faire des trous dans les panneaux de toiture car dans un triangle rectangle, quand la hauteur diminue, soit l'hypoténuse, soit la base doit changer. Or il ne fallait pas que la base change sinon les murs s'écartaient. Et on l'a vu dans beaucoup de bâtiments et chez mes prédécesseurs aussi. Donc qu'est-ce qu'on s'est dit, puisqu'on utilise beaucoup de panneaux autoportant, on va faire des trous. C'est une étude qu'on avait fait avec Monsieur Vandenbosche du CTIB. On a donc réussi à résoudre ce problème.

Et puis je me suis dit, tiens je vais essayé de trouver autre chose parce que je ne suis pas encore très content. Il y avait également à la clé de tout cela des problèmes de paiement. J'en suis alors arrivé à travailler aujourd'hui, et depuis un an, avec une entreprise allemande qui produit du bois contre-collé. Ce n'est pas une publicité, c'est pour vous montrer que moi j'y crois.

Alors finalement que signifie l'utilisation du bois contre-collé ? Cela veut dire que c'est bien pour notre bois belge parce qu'au mieux, je peux utiliser ce qu'on appelle en France, et peut-être ici aussi, des coursons. Je peux utiliser des morceaux étroits, des morceaux qui ont des nœuds, qui ne gêneront pas madame, et à l'extérieur, je vais lamellé-collé. Je vais prendre des panneaux et je vais les rainurer.

Aujourd'hui, je travaille de cette façon-là. Je n'ai plus de tassement et je voudrais trouver, ici en Belgique, quelqu'un qui pourrait se pencher sur ce problème et faire du bois lamellé-collé.

Pour moi, l'avenir du bois belge, il est dans le lamellé-collé.

Je rajouterai encore une observation : dans certains bâtiments en bois je rencontre des taux d'humidité dans les cloisons qui descendent entre 7 et 8 % d'humidité et quand je prend l'humidité à l'intérieur d'une maison je constate que la moyenne est de 35 %. Pour tenter de résoudre ce problème, il y a cette nouvelle norme qui oblige à ventiler, à mettre des grilles etc. Mais quand je vais chez les gens en hiver, ou même chez moi, et bien on ferme tout parce que ça consomme de l'énergie. Et résultat : manque d'humidité. C'est un gros problème pour les bois massifs. Ce n'est plus un problème pour le lamellé-collé. ■

POL JACOB

ACCB

Rue des Boussines, 18

B-6960 Manhay

pol.jacob@wanadoo.be